

## Près de Caen. Les corbeaux : oiseaux de malheur ou utiles nettoyeurs ?

Modifié le 10/05/2017 à 00:04 | Publié le 02/05/2017 à 18:00

Écouter



Nathalie LECORNU-BAERT.

Une récente opération de destruction à tir de corvidés à Cormelles le Royal a suscité diverses réactions. L'occasion de faire le point sur la notion d'animal « nuisible ».

L'association Les amis de Lazare (Ladel), proche de la LPO, Ligue de protection des oiseaux) a été alertée par des riverains. Elle s'est émue de cette opération en pleine période de nidification, s'alarmant « d'entendre les oisillons crier parce qu'ils meurent de faim lentement à la suite de la mort de leurs parents ». Certains esprits se sont échauffés sur les réseaux sociaux « et j'ai reçu une déferlante de mails, parfois très insultants, voire totalement irraisonnés », regrette le maire, Jean-Marie Guillemin.

**Quelle est la situation dans la commune ?**

« Depuis plusieurs années, explique le maire, élu depuis trois ans, des corbeaux viennent en nombre nicher dans un parc boisé. Plusieurs dispositifs ont été tentés pour réduire les nuisances (bruits, fientes, etc.), comme étêter les arbres ou poser des cages. Cette année, j'ai autorisé des tirs, conformément au cadre légal et davantage dans un objectif d'effarouchement qu'autre chose. Cette opération n'a duré qu'une journée, et apparemment, aucun animal n'a été tué. » Jean-Marie Guillemin, qui se déclare plutôt en faveur de la biodiversité, indique « ne pas être fermé à d'autres propositions » pour résoudre le problème.

**Que préconise l'association Ladel face à ses nuisances ?**

Fondatrice en 2013 de l'association basée dans les Bouches-du-Rhône, qui intervient un peu partout en France, sa présidente Véronique Bialoskorski en appelle « au bon sens ». Des bonnes pratiques qui figurent notamment dans une convention établie par la LPO, adressée à de nombreuses municipalités, dont Cormelles-le-Royal. « Tuer ces oiseaux risque d'amplifier le problème : d'abord parce qu'un nid vide sera rapidement réutilisé par un autre couple, et que les corbeaux reviendront en plus grand nombre l'année d'après, comme une forme de résistance. » Des méthodes éthiques passent par la dissuasion : l'effarouchement « juste avant l'installation des nids, et la destruction des anciens nids en décembre, ainsi que l'élagage des arbres susceptibles d'héberger ces animaux jusqu'à ce que les petits quittent le nid. »